

20.06.2025 – 13:17 Uhr

## Pro Infirmis renforce la participation des personnes en situation de handicap

Zurich (ots) -

**Lors de sa 106e assemblée des délégué-es, tenue le 20 juin 2025 au Musée Olympique de Lausanne, Pro Infirmis a modifié ses statuts pour spécifier qu'au moins 40% des membres du Bureau doivent être des personnes en situation de handicap. Par ailleurs, les délégué-es ont élu deux nouveaux membres du Bureau.**

L'assemblée des délégué-es de Pro Infirmis a adopté une modification de ses statuts : désormais, le Bureau de Pro Infirmis doit être composé d'au moins 40% de personnes en situation de handicap. Par là, l'organisation s'engage formellement pour la participation des personnes en situation de handicap au sein de son organe stratégique : celles-ci doivent y faire entendre leur voix et partager leur expertise.

Cette modification avait été suggérée par la commission " Participation et inclusion ", une commission formée à l'occasion du centenaire de Pro Infirmis afin de contribuer à la mise en oeuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Ce quota représente une avancée importante pour l'inclusion au sein de notre organisation.

### Bilan positif

L'année financière 2024 a été bonne pour Pro Infirmis. Grâce à l'évolution favorable des marchés, et en réduisant ses coûts et en se concentrant sur son cœur de métier, l'organisation est parvenue à réaliser un excédent de 3,3 millions de francs et à réduire son déficit structurel.

### Poursuite des engagements politiques

En 2024, Pro Infirmis a renforcé son engagement politique en créant " Forum22 ", un réseau pour personnes en situation de handicap actives en politique. Une table ronde lors de l'assemblée des délégué-es avec Sébastien Kessler (membre du Grand Conseil vaudois) et Nicole Tille (conseillère communale de Châtel-Saint-Denis) a permis de retracer le développement du forum et de dessiner les prochaines étapes pour une plus grande participation politique.

### Nouvelle expertise au sein du Bureau

Les délégué-es ont élu deux nouveaux membres au Bureau : Michael Markovich, un expert financier confirmé avec plus de 20 ans d'expérience dans les placements et la gestion de portefeuille, et Rolf Olmesdahl, un spécialiste en informatique ayant une longue expérience en management de projets et gestion du changement. Ils apportent des compétences essentielles pour la pérennité de l'organisation et complètent le Bureau après le départ d'Alexandre Bouchardy en février 2025.

L'assemblée des délégué-es a aussi approuvé le rapport annuel et le rapport financier 2024. Pour télécharger les rapports : [Téléchargements - Pro Infirmis](#)

Contact:

Si vous le désirez, vous pouvez demander une interview avec notre coprésidente Pearl Pedergnana, notre coprésident Manuele Bertoli ou notre directrice Felicitas Huggenberger.

Veuillez contacter Philipp Schüepp, responsable Communication, Politique et Stratégie : philipp.schuepp@proinfirmis.ch / tél. n°058 775 26 62.